

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant sur cette motion, ledit débat est ajourné sur une motion de M. Bracken.

Sur motion de M. Mackenzie King, la Chambre s'ajourne à 5 heures 20 de l'après-midi jusqu'à lundi prochain à 3 heures de l'après-midi.

GASPARD FAUTEUX,

Orateur.